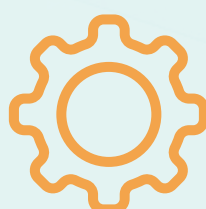


NOS OBJECTIFS DE PROGRESSION 2023 SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE



AUGMENTER

progressivement le nombre d'embauche de femmes ingénieures et commerciales ainsi qu'à augmenter le recrutement de stagiaires femmes à des postes d'ingénieurs et de commerciaux.



ASSURER

une équité de traitement entre les hommes et les femmes recrutés à un même poste. La rémunération des salariés tient compte de l'âge, de l'ancienneté, de la formation, de l'expérience et des compétences professionnelles ainsi que du contexte général (notamment l'évolution du marché).



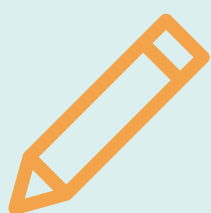
VEILLER

à ce que 100 % des femmes ayant demandé à bénéficier d'un entretien avant leur départ en congé maternité et 100 % des salariés ayant demandé à bénéficier d'un congé d'adoption aient effectivement bénéficié de cet entretien.



ENCOURAGER

Tout salarié qui constaterait un éventuel écart de rémunération flagrant le concernant avec une femme ou un homme, selon le cas, à catégorie, niveau et expérience équivalents dans l'entreprise, de demander un entretien avec le service des Ressources Humaines pour examiner sa situation.



MAINTENIR

une proportionnalité des femmes et d'hommes bénéficiant d'une promotion.

